

# : : : : *lu, vu, entendu* : : : :

11/03/2010 - Vie des barreaux

## 1857, année de la censure littéraire

Dans son dernier ouvrage, "Accusés Baudelaire, Flaubert, levez-vous!", l'avocat Emmanuel Pierrat relate, s'appuyant sur de très nombreuses citations, trois procès célèbres de la censure intervenus en 1857 et concernant les deux écrivains, ainsi qu'Eugène Sue décédé en cours de poursuite.



Ce sont trois prestigieux ouvrages qui ont traversé les siècles et que la justice du second Empire avait décidé de mutiler, au cours de cette funeste année 1857. *Madame Bovary*, de Gustave Flaubert, *les Fleurs du mal*, de Charles Baudelaire et *les Mystères du Peuple*, d'Eugène Sue. Trois procès qui se sont déroulés devant la 6e Chambre de police correctionnelle, sur poursuites du redoutable procureur Ernest Pinard.

### Excès de citations

L'avocat Emmanuel Pierrat, à la plume féconde, tente de dépeindre l'ambiance de ces trois procès, dressant notamment le portrait d'un procureur très redouté, des trois écrivains nommés, en particulier leur attitude lors des débats (à l'exception d'Eugène Sue, décédé peu avant le procès), et relatant la genèse de l'œuvre attaquée. Citant les chroniqueurs judiciaires, les critiques littéraires, les acteurs du procès, parfois longuement, l'auteur ne parvient pas à faire revivre les débats et les joutes intellectuelles inhérentes à un procès pour offense à la morale publique et à la religion.

### Annexes et rajouts

En-dehors de la description des procès proprement dits, l'auteur ajoute d'intéressantes considérations sur la vie et la carrière du procureur Ernest Pinard et de ce qu'elles furent avant et après ces trois procès, terminant l'ouvrage par des réflexions sur la censure aujourd'hui, devenue auto-censure tant l'éditeur, son service juridique ou son avocat craignent les actions en diffamation. Le propos, intéressant mais un peu court, mériterait d'être développé, ce qui sera sans nul doute l'objet d'un autre ouvrage.

Les annexes, qui rassemblent les réquisitoires et les plaidoiries des avocats dans les affaires Flaubert et Baudelaire, ainsi que les trois jugements, ont en revanche une valeur documentaire indéniable.

Emmanuel Pierrat, *Accusés Baudelaire, Flaubert, levez-vous !*, André Versaille éditeur, février 2010, 19,90 €

Anne Portmann

### A lire également

**Droit au logement opposable : une urgence relative**  
à la Une

**Page MySpace, élément de preuve dans un procès pour meurtre**  
à la Une

**Quand le juge d'instruction se contente de recopier le réquisitoire du parquet**  
à la Une

**Amiante : un juge départiteur statuera sur l'indemnité complémentaire**  
à la Une

**Faits Divers: le Top 10 d'Emmanuel Pierrat**  
*lu, vu, entendu*